

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **Règlement numéro 25-180**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 25-180 augmentant le fonds de roulement**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement à l'hôtel de ville situé au 4<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, durant les heures habituelles de bureau.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 23<sup>e</sup> jour d'avril 2025.



Dany Michaud  
Directrice générale et greffière-trésorière